

Deux règles universelles de démarcation syllabique

Marc Picard

Volume 12, numéro 2, 1983

Phonologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602503ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602503ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Picard, M. (1983). Deux règles universelles de démarcation syllabique. *Revue québécoise de linguistique*, 12(2), 69–102. <https://doi.org/10.7202/602503ar>

DEUX RÈGLES UNIVERSELLES DE DÉMARCATIION SYLLABIQUE

Marc Picard

1. Introduction

Depuis une dizaine d'années, soit depuis qu'on s'est mis à prendre la syllabe au sérieux en phonologie générative, il y a eu trois tentatives majeures de construire un modèle de démarcation syllabique. Or ces divers systèmes, comme j'aurai l'occasion de le démontrer, se sont tous avérés défectueux et inadéquats, soit parce qu'ils donnaient lieu à un nombre incalculable d'exceptions, soit parce qu'ils faisaient carrément de mauvaises prédictions dans certains cas.

Je proposerai donc à leur place un modèle universel de division syllabique d'une très grande simplicité. Il ne comporte en effet que deux règles générales, l'une qui insère des frontières syllabiques à certains endroits bien spécifiques, et l'autre qui les déplace dans des conditions tout à fait prévisibles. J'essaierai aussi de démontrer que ces règles reposent sur deux principes phonologiques bien connus dont la validité ne semble faire aucun doute.

2. Le modèle de Hooper

Dans le cadre de la phonologie générative, Hooper (1972) semble avoir été la première à s'attaquer au problème de la démarcation des syllabes à l'intérieur des mots en proposant la règle d'insertion de frontière syllabique suivante:

Règle I

$$\emptyset \rightarrow \$ / [+syll] \left\{ \begin{array}{c} \text{-----} [-syll]_o^1 \\ \left\{ \begin{array}{c} [+son] \\ [-son] \\ [+cons] \end{array} \right. \left\{ \begin{array}{c} [-nas]_o \\ [-cons]_o \end{array} \right\} \\ \text{-----} [-syll]_o \end{array} \right\} [+syll]$$

Cette formalisation complexe est en réalité une abréviation des quatre processus suivants:

- (a) - $\emptyset \rightarrow \$ / [+syllabique] _ [+syllabique]$
- (b) - $\emptyset \rightarrow \$ / [+syllabique] _ [-syllabique]. [+syllabique]$
- (c) - $\emptyset \rightarrow \$ / [+syll] _ [-syll]_o _ [-sonant] \left\{ \begin{array}{c} [+sonant] \\ [-nasal]_o \end{array} \right\} [+syll]$
- (d) - $\emptyset \rightarrow \$ / [+syll] _ [-syll]_o _ [+cons] _ [-cons]_o _ [+syll]$

La sous-règle (a) insère une frontière syllabique entre deux voyelles, par exemple *né\$on*, *Mo\$ise*, *ca\$ïd*, tandis que (b) délimite la séquence (C)VCV en (C)V\$CV, par exemple *é\$cole*, *co\$pie*, *pa\$rer*. La partie (c) rend compte des diverses possibilités de division syllabique dans les suites d'au moins deux segments consonantiques: s'il s'agit de non-sonantes, la coupure se fait entre les deux, par exemple *sub\$vient*, *fac\$-*

teur, *az\$tèque*, tandis que s'il y a une non-sonante (qui n'est pas suivie d'une nasale) dans le groupe, la frontière syllabique doit se placer devant celle-ci, quelle que soit la nature des autres segments, par exemple *har\$pon*, *Lin\$da*, *cal\$quer*. Enfin, quant à la partie (d), elle stipule que lorsqu'il y a deux nasales, deux liquides, une liquide suivie d'une nasale ou une nasale suivie d'une liquide, la frontière doit les disjoindre, par exemple *par\$ler*, *gram\$maire*, *ar\$mée*; en revanche, si une seule des deux sonantes est consonantique, la frontière doit se placer devant, par exemple *re\$l[ŵ]ire*, *pa\$n[ɣ]er*, *pi\$r[w]ette*.

En dépit de l'intention bien ferme de Hooper de formuler une règle d'insertion de frontière syllabique qui ait une portée universelle (voir Hooper, 1972, p. 534), l'aspect le moins satisfaisant de son modèle est justement le fait qu'il n'arrive pas à capter cette universalité, même avec un mécanisme aussi exhaustif et détaillé que la règle I. Plus spécifiquement, on peut citer la partie (c) de ce processus comme étant particulièrement problématique car, comme Hooper elle-même a dû le reconnaître, "there are several exceptions to this rule" (1972, p. 535).

Une de ces exceptions qu'elle relève elle-même a trait à la syllabification des groupes *tɫ* et *dɫ* en *t\$l* et *d\$l* dans plusieurs langues, car ceci va à l'encontre de la prédiction que fait cette sous-règle, à savoir que tout groupe composé d'une obstruante et d'une liquide doit se syllabifier en *\$OL*, par exemple *ré\$gler*, *en\$fler*, *pé\$trir*. Un deuxième problème majeur touche au fait que "the place of the \$-boundary in relation to /s/ varies from language to language, and thus cannot be generally

predicted by the rule" (Hooper, 1972, p. 535). Ainsi, bien que (c) situe correctement la frontière dans une langue comme l'espagnol, par exemple *es\$tar*, ce n'est pas le cas en anglais (entre autres), par exemple *a\$spa-ragus*. Troisièmement, le comportement de certains groupes tels que *sr* et *sl* est très difficile à prédire. D'une part, on devrait obtenir *\$sr* d'après la règle mais c'est habituellement entre ces deux segments que l'on retrouve la frontière, par exemple *cass(e)\$role*; d'autre part, tandis que l'anglais a *\$sl* comme prévu, par exemple *a\$sleep*, une langue comme l'espagnol fait exception en ayant *s\$l*, par exemple *is\$la*.

Le fait que Hooper n'ait pas réussi à produire une règle générale d'insertion de frontière syllabique sans avoir à y annexer toute une liste d'exceptions - celles susmentionnées constituant de son propre aveu seulement "a part of such a list" (1972, p. 535) - n'a pu faire autrement que de semer le doute quant à la justesse de son analyse. Sa conclusion à l'effet que "many conditions are widely applicable but not strictly universal" (1972, p. 534) ne semblait pas contenir la solution ultime au problème de la délimitation syllabique.

3. Le modèle de Kahn

Une solution beaucoup plus prometteuse, relativement à la position exacte de \$ dans le cas des divers groupes consonantiques internes (les parties (c) et (d) de la règle de Hooper), sembla se présenter avec l'hypothèse selon laquelle "the same sequential constraints which operate at the beginning of a word should be operative at the beginning of a syllable".

ble, even if this syllable is word-internal, [and] the same sequential constraints which operate at the end of a word should be operative at the end of a syllable" (Hyman, 1975, p. 189)¹. C'est précisément cette pré-misse qui constitue le fondement du modèle de démarcation syllabique proposé par Kahn (1976).

Kahn ne parle pas en termes de frontières syllabiques en tant que telles mais plutôt en termes d'associations entre segments syllabiques et nonsyllabiques, ce qui, à toutes fins utiles, revient au même². La règle bipartite de délimitation syllabique qu'il énonce se formule donc comme suit:

Règle II

$$\text{a. } C_1 \dots C_n \quad \begin{array}{c} V \\ | \\ S \end{array} \Rightarrow C_1 \dots C_i \quad \begin{array}{c} C_{i+1} \dots C_n \\ \diagup \quad \vdots \quad \diagdown \\ S \end{array} V$$

où $C_{i+1} \dots C_n$ est un groupe initial permis mais $C_i C_{i+1} \dots C_n$ ne l'est pas.

$$\text{b. } \begin{array}{c} V \\ | \\ S \end{array} C_1 \dots C_n \Rightarrow \begin{array}{c} V \\ \diagdown \quad \vdots \quad \diagup \\ S \end{array} C_1 \dots C_j \quad C_{j+1} \dots C_n$$

x.....x

1. Bien que Hooper ait bel et bien remarqué que "restrictions on syllable-initial clusters seem to be the same as for word-internal clusters" (1972, p. 535), elle n'a pas su incorporer ce genre de contrainte dans son modèle.
2. La raison principale pour laquelle il a recours à ces associations repose sur son hypothèse, dont nous n'avons pas à nous préoccuper ici, selon laquelle certains segments non syllabiques appartiennent à plus d'une syllabe, c'est-à-dire qu'ils peuvent être ambisyllabiques.

où $C_1 \dots C_j$ est un groupe final permis mais $C_1 \dots C_j C_{j+1}$ ne l'est pas. (un x inscrit sous un segment indique que ce segment n'est associé à aucune syllabe.)

Ainsi, dans un mot bisyllabique comme *Boston*, pour reprendre l'exemple de Kahn, la partie (a) de la règle II associe *B* au premier *o* et *st* - qui est permis comme groupe initial de mot en anglais - au deuxième *o* tandis que la partie (b) relie le *n* final au *o* qui le précède. Au bout du compte, ceci aura pour effet de produire la forme syllabifiée *Bo\$ston*.

Bien que le modèle de Kahn soit incontestablement fondé sur un concept universel, c'est-à-dire sur "the basic assumption...that there is an intimate relationship between word structure and syllable structure" (Hyman, 1975, p. 189), comme le démontre clairement d'ailleurs la règle II avec sa notion centrale de groupes consonantiques permis, il n'en demeure pas moins qu'il a été conçu spécifiquement pour rendre compte de la configuration syllabique en anglais. Par conséquent, il n'est pas surprenant d'apprendre que ce modèle s'avère incapable de délimiter les syllabes médianes dans toute langue qui, à l'encontre de l'anglais, possède des groupes consonantiques internes qui n'existent pas en début ou en fin de mot.

Ainsi, comme le souligne Lowenstamm (1981), un groupe interne comme *nstr* en espagnol, par exemple *constructor*, ne peut absolument pas se faire syllabifier correctement par une règle comme II puisque les séquences *-ns(t)#* et *#st(r)-* sont toutes deux inadmissibles dans cette langue. De la même façon, étant donné que le finnois ne tolère pas plus d'une consonne et en début et en fin de mot (voir Kiparsky, 1979, p. 436;

Lowenstamm, 1981, p. 601), une forme telle que *hamstraa* ne peut se voir assigner une frontière syllabique médiane conformément à des contraintes initiales ou finales. Je reviendrai à ce genre de problème à la section 8.

4. Le modèle métrique

Un autre type de modèle visant à faire certaines prédictions sur la division syllabique est celui que préconise Kiparsky, entre autres. Essentiellement, ce qu'on présuppose dans ce cadre théorique, c'est que "syllabification is governed by a universal rule which assigns a metrical structure to strings of segments, and which may be augmented by language-particular rules" (Kiparsky, 1979, p. 432). Sans entrer dans les détails de la théorie de la phonologie métrique (voir Kiparsky, 1979 et, d'une façon plus générale, Liberman et Prince, 1977), on se rend compte facilement que ce modèle n'a en réalité quasiment rien à offrir sur le plan universel.

En effet, la seule prédiction générale dont il semble capable est la suivante: étant donné une séquence du type VCV, "the preferred syllabification of medial consonants is with the second vowel...rather than with the first..." (Kiparsky, 1979, p. 435-436), c'est-à-dire que V\$CV doit (toujours?) prévaloir sur VC\$V. Cette affirmation équivaut essentiellement à la partie (b) de la règle I de Hooper.

En ce qui a trait à la localisation des frontières syllabiques dans les groupes consonantiques internes, "no single preferred syllabification

is predicted for medial clusters" (Kiparsky, 1979, p. 436)³. Étant donné le fait qu'une structure comme *metro* (ou *métro*) peut se syllabifier *me\$tro* ou *met\$ro* selon la langue, Kiparsky se contente tout simplement de dire que "languages differ in their syllabification of such clusters [and] this aspect of syllabification must therefore be considered part of language-particular phonology" (1979, p. 436).

En somme, on ne retrouve dans ce système aucune tentative pour établir des relations générales entre ces diverses possibilités démarcatives et d'autres traits ou tendances spécifiques à une langue, comme dans le modèle de Kahn, et aucune tentative pour distinguer les divisions syllabiques prédominantes, comme le fait Hooper. Le modèle métrique est donc sans contredit celui qui possède le moins d'universalité inhérente, ce qui en fait par conséquent le système le moins intéressant des trois que

-
3. Il faut ici noter que ceci exclut les syllabifications qui découlent du principe de sonorité selon lequel, dans une séquence du type $\$C_1C_2V$, C_1 doit être moins sonore que C_2 . Ainsi, puisqu'un segment comme *s* est plus sonore que *p*, *t*, *k* (*e*, *qu*), on devrait toujours s'attendre à la syllabification *s\$ p*, *s\$ t*, *s\$ k* en position médiane. Cependant, il est évident que ce principe doit souffrir des exceptions. Comme Kiparsky le souligne lui-même, "it is well-known that languages often have more or less limited types of violations of the sonority hierarchy, such as initial *st-*, *sp-*, *sk-* in English or initial *rt-*, *mq-* in Russian or Polish" (1981, p. 248). Ainsi, pour expliquer les répartitions syllabiques du genre *a\$spire*, *a\$stute*, *a\$skance* que l'on retrouve en anglais, Kiparsky se voit obligé de convenir que "English contains a special dispensation which allows a cluster of descending sonority in the onset provided its first member is [s]" (1979, p. 434). Même avec sa capacité de prédiction si limitée, alors, ce système métrique doit se doter par surcroît d'un mécanisme d'exception. Enfin, ça me paraît tout à fait insinuant d'affirmer que "syllabification obeys the sonority hierarchy unless the phonological system of the language dictates otherwise" (Kiparsky, 1981, p. 249).

nous avons examinés.

5. Deux règles universelles

Le modèle d'insertion de frontière syllabique que j'ai à proposer comporte les principaux attributs suivants: (1) il repose sur deux principes qui eux-mêmes sont basés sur des observations empiriques qui, semble-t-il, ne sauraient faire de doute; (2) il ne comporte que deux règles dont chacune est une conséquence naturelle d'un des principes universels susmentionnés; (3) il ne requiert aucune sorte de mécanisme d'exception; (4) il se constitue essentiellement d'éléments qu'on peut retrouver dans d'autres modèles de formation syllabique; et (5) il est d'une simplicité sans précédent⁴.

À l'instar des autres modèles qui ont été proposés dans le passé, celui-ci présuppose que toute frontière de mot coïncide avec une frontiè-

4. Comme je ne connais pas de preuve(s) du contraire, je prendrai pour acquis dans ce modèle que: (1) la frontière syllabique est une entité strictement *phonologique* vu qu'il n'existe absolument aucune manifestation articulatoire ou acoustique de la syllabe dans le discours soutenu; et (2) la syllabification doit toujours s'effectuer *avant* l'opération de tous les processus phonologiques (mais pas nécessairement avant les règles morphophonémiques). Ceci n'empêche pas, cependant, que les règles de syllabification doivent se réappliquer à la suite de certains processus d'insertion ou d'effacement vocaliques et consonantiques (voir l'illustration de Hyman, 1975, p. 191). Autrement dit, tout comme les règles phonologiques segmentales, les règles d'insertion et de déplacement de \$ s'appliquent à chaque fois que leur description structurale l'exige. En somme, donc, "there is ample evidence from languages that syllable structure can be assigned early in the derivation, both because phonological rules can operate in syllabic environments...and because syllabic structure can depend upon phonological information not available at the phonetic level" (Kiparsky, 1981, p. 250).

re syllabique⁵. De cette façon, des formes telles que *#Boston#* en français ou en anglais, *#constructor#* en espagnol, ou *#hamstraa#* en finnois ont forcément la représentation simultanée *\$Boston\$, \$constructor\$* et *\$hamstraa\$*. Par conséquent, nous n'aurons à nous préoccuper que de la démarcation syllabique interne, c'est-à-dire celle qui se fait à l'intérieur des mots.

Les phonéticiens aussi bien que les phonologues ont souvent relevé le fait que les langues préfèrent généralement les syllabes ouvertes aux syllabes fermées. Comme le fait remarquer O'Connor, par exemple, "(C)V is the simplest syllable structure that occurs. Obviously no language has simply V, with no consonants at all, but less obviously V(C) does not occur: that is, there is no language, so far as we are aware, in which consonants are permitted after the vowel unless they are also permitted before it" (O'Connor, 1973, p. 233).

5. On serait tenté de dire que tout *#* contient un *\$*, tout comme chaque frontière de pause *||* doit elle-même inclure un *#*. Le concept d'une hiérarchie de frontières phonologiques ne date pas d'hier. Harms, par exemple, avançait l'hypothèse selon laquelle "all boundaries are at least a morpheme boundary, all pause boundaries are also word boundaries, but no lower boundaries are pause boundaries" (1968, p. 111). Étant donné que la phonologie générative ignorait presque totalement la syllabe à cette époque, il n'est pas surprenant de voir que *\$* ne fait pas partie de cette hiérarchie, quoique Harms y fasse brièvement allusion ailleurs en notant que "a given phonological string may have simultaneous morpheme and syllable boundaries" (1968, p. 118). À noter, enfin, que Hooper (1972) a une règle qui insère des frontières syllabiques en début et en fin de mot, règle qu'elle formule comme suit:

$$\emptyset \rightarrow \$ / \left\{ \begin{array}{l} \#______ [+segment] \\ [+segment] ______ \# \end{array} \right\}$$

Kiparsky fait à peu près les mêmes réflexions, à savoir que "languages with the canonical syllable structure (C)V are not uncommon whereas languages with the canonical syllable structure V(C) are scarcely attested" (Kiparsky, 1979, p. 435). Étant donné que de telles observations sont si courantes, et surtout qu'elles semblent n'avoir jamais été contredites, on peut poser sans hésitation le principe universel suivant:

Principe I

Les langues ont une propension naturelle aux syllabes ouvertes.

Les modèles que nous avons examinés auparavant s'avèrent tous sensibles à l'existence d'un tel principe. La combinaison des sous-règles (a) et (b) de Hooper, et l'ensemble de la règle II de Kahn, auront toujours pour effet de syllabifier la séquence $\#(C)V(C)V(C)\#$ (ou de façon équivalente $\$(C)V(C)V(C)\$$) en $\#(C)V\$(C)V(C)\#$ plutôt qu'en $* \#(C)V(C)\$V(C)\#$. Quant à Kiparsky, il affirme que la répartition de VCV en $V\$(CV)$ et non en $*VC\$(V)$ "appears to be a general tendency in languages" (1979, p. 436).

En conséquence de tous ces faits apparemment incontestables, on peut poser la règle universelle suivante:

Règle A

INSERTION DE FRONTIÈRE SYLLABIQUE

Dans toute séquence phonologique, $\$$ s'insère après chaque segment $[+syllabique]$ sauf le dernier.

On peut formuler cette règle comme suit:

$\emptyset \rightarrow \$ / [+syllabique] ______ C_o [+syllabique]$

Cette règle aura donc pour effet de produire les divisions syllabiques suivantes:

#V\$V#	<i>é\$on, ha\$i', hu\$er</i>
#CV\$V#	<i>cha\$os, No\$é, pa\$ys</i>
#V\$VC#	<i>ha\$ir, E\$ole, a\$èrent</i>
#CV\$VC#	<i>Mo\$ise, pé\$age, po\$ème</i>
#V\$CV#	<i>hi\$bou, é\$pais, a\$sssez</i>
#CV\$CV#	<i>co\$pie, ma\$tin, su\$cer</i>
#V\$CVC#	<i>ha\$bile, é\$cole, in\$ère</i>
#CV\$CVC#	<i>ra\$vide, cou\$vert, ca\$nif</i>

Il va sans dire que l'on retrouvera les mêmes syllabifications dans n'importe quelle autre langue.

Comme on vient de le voir, la règle A suffit amplement pour délimiter les syllabes de n'importe quel sous-ensemble de #(C)V(C)V(C)# ou, autrement dit, de #(C)VC₀¹V(C)#. Lorsqu'on passe à l'application de cette même règle à #(C)VC₂V(C)#, cependant, on se rend compte qu'il se présente deux situations différentes, comme l'illustrent bien les deux séries de formes anglaises suivantes:

<i>pl</i> a\$ <i>stic</i>	a\$ <i>lb</i> um
<i>whi</i> \$ <i>sper</i>	ha\$ <i>rp</i> oon
<i>O</i> \$ <i>s</i> car	u\$ <i>n</i> til
<i>e</i> \$ <i>v(e)ry</i>	He\$ <i>n</i> ry
<i>A</i> \$ <i>p</i> ril	a\$ <i>n</i> gry
<i>o</i> \$ <i>b</i> lige	ti\$ <i>p</i> sy

<i>a\$ b[y] use</i>	<i>ta\$ xi</i>
<i>e\$ q[w] ip</i>	<i>a\$ fter</i>
<i>de\$ tract</i>	<i>a\$ tlas</i>
<i>mi\$ eplace</i>	<i>e\$ xpress</i>

Comme on peut le voir, la règle A a syllabifié correctement les formes de gauche mais non pas celles de droite. La raison la plus vraisemblable que l'on puisse alléguer, semble-t-il, pour expliquer cette différence claire et nette entre les deux séries est que la première contient des groupes consonantiques internes qui se retrouvent tous en début de mot en anglais tandis que la deuxième renferme des séquences qui sont invariablement inexistantes dans ce contexte.

La notion que les groupes de consonnes initiales jouent un rôle prépondérant dans la détermination des coupures syllabiques internes est loin d'être révolutionnaire ou contestée. Ainsi, bien que Hooper ait apparemment été incapable d'intégrer ce genre de contrainte dans son modèle, il n'en reste pas moins qu'elle a noté que "the constraints for syllable-initial position correspond to the constraint for word-initial position" (1972, p. 535).

De plus, on se souviendra que l'hypothèse selon laquelle "the same sequential constraints which operate at the beginning of a word should be operative at the beginning of a syllable, even if this syllable is word-internal" (Hyman, 1975, p. 189) fait partie intégrante du modèle de Kahn. En effet, la première section de la règle II tourne entièrement sur l'idée du "groupe initial permis".

Des observations aussi largement répandues que celles-là (voir aussi Pulgram, 1970, p. 50) portent à croire à la réalité d'un principe universel comme le suivant:

Principe II

Dans chaque langue, les seuls groupes consonantiques qui sont permis en début de syllabe sont ceux qui sont également permis en début de mot.

À l'encontre de $\#(C)VC_0^1V(C)\#$, toute séquence du type $\#(C)VC_2V(C)\#$ a le potentiel de créer un conflit entre le principe I et le principe II puisque l'inclination aux syllabes ouvertes que prédit le premier se trouve à donner lieu à une situation qui peut contredire l'autre. Or si on postule que le principe II l'emporte *toujours* sur le principe I lorsqu'ils entrent en conflit, on doit par le fait même poser une règle qui déplacera toute frontière syllabique insérée par la règle A à chaque fois que la position de ce \$ enfreint le principe II. Cette règle peut s'énoncer comme suit:

Règle B

DÉPLACEMENT DE FRONTIÈRE SYLLABIQUE

Si l'output de la règle A crée un groupe consonantique interne qui est inadmissible en début de mot, \$ se déplace obligatoirement vers la droite jusqu'à ce qu'il atteigne un groupe qui soit permis.

On peut formuler cette règle itérative de la façon suivante:

\$ C C₁ [+syl]

1 2 3 4 → 2 1 3 4

Condition: \$ 2 3 ≠ # 2 3

Évidemment, telles que spécifiées, les deux règles de syllabification qui ont été proposées auront des effets différents dans chaque langue, comme le démontrent les exemples suivants:

	ANGLAIS	ESPAGNOL	FINNOIS
	<i>construction</i>	<i>constructor</i>	<i>hamstraa</i>
Règle A	co\$nstruction	co\$nstructor	ha\$mstraa
Règle B	con\$struction	con\$structor	ham\$traa
Règle B	---	cons\$tructor	hams\$traa
Règle B	---	---	hamst\$raa
	<i>con\$struction</i>	<i>cons\$tructor</i>	<i>hamst\$raa</i>

6. La bisyllabification

Le modèle que je viens de proposer dans 5, ainsi que ceux de Hooper et de Kahn dont il a été question auparavant, entrent tous dans la catégorie de ce que Lowenstamm appelle *the maximal cluster approach to syllable structure*. Or celui-ci s'oppose à cette façon d'aborder la syllabification, et c'est en comparant la division syllabique en anglais et en français qu'il essaie de la contrecarrer.

Dans des formes anglaises comme *aspire*, *astute* et *askance*, la règle A formulée ci-dessus divise les syllabes de façon à produire *a\$pire*, *a\$stute* et *a\$skance*. Comme les groupes consonantiques *sp*, *st* et *sk* sont admissibles en début de mot, la règle B ne s'applique pas. En français, on devrait obtenir le même genre de coupures dans des formes comme *aspi-re*, *astuce* et *auscul-te* mais Lowenstamm prétend qu'il n'en est pas ainsi.

f[ɛ]stin, g[ɛ]stion, [ɛ]studiantin tandis que les formes apparentées *f/e/ter, g/e/rer, /e/tudiant* ne sont pas affectées est censé démontrer qu'on a la répartition *fes\$tin, ges\$tion, es\$tudiantin* plutôt qu'une division syllabique *\$sp, \$st, \$sk* comme en anglais.

Il est très difficile de comprendre comment Lowenstamm en est arrivé à conclure qu'il existe un processus quelconque qui change /ə,e/ à [ɛ] en syllabe fermée en français contemporain, vu qu'on retrouve tant de formes du type *gen(e)\$vois, él(e)\$ver, rel(e)\$ver, dét(e)\$nir, ret(e)-\$nir, red(e)\$mander*, etc.⁷ Même que certaines de ces exceptions à la règle III ont été relevées par Dell lui-même (voir 1973, p. 216) duquel, tel que mentionné ci-dessus, il semble s'être inspiré. En outre, son affirmation à l'effet que "*e is never found in the context ____ [sibilant] [obstruent]*" (italiques de Lowenstamm) (1981, p. 599) ne tient pas compte de l'existence de formes telles que *déc(e)\$vant, éch(e)\$veau, éch(e)\$vin*, etc. Bref, je ne vois aucune raison de croire qu'il y a une différence entre l'anglais et le français en ce qui a trait à la syllabification interne de groupes consonantiques comme *sp, st, sk* qui se retrouvent en début de mot dans les deux langues.

7. Les voyelles [e] et [ə] apparaissent devant un très grand nombre de groupes consonantiques en français, par exemple *prév(e)nir, rev(e)nir, méd(e)cin, dét(e)ler, (se) dém(e)ner, rem(e)ner, déc(e)ler, rec(e)ler, dég(e)ler, rég(e)ler, dép(e)naillé, échev(e)lé, papet(e)-rie, brev(e)té, dév(e)lopper, éch(e)lon*, etc. Cependant, il faut tenir compte du fait que dans certains cas, et il faudrait déterminer lesquels dans les différents dialectes du français, ces deux voyelles sont effectivement dans une syllabe ouverte étant donné que certains groupes sont tolérables en début de syllabe.

Ceci dit, je ne voudrais pas donner l'impression que je considère \$sp, \$st, \$sk comme la seule syllabification possible dans les langues qui, comme l'anglais et le français, permettent ces groupes en début de mot, car tout semble indiquer que les locuteurs acceptent tout aussi bien la démarcation s\$ p, s\$ t, s\$ k. Il existe effectivement plusieurs indices à cet effet.

Le phonéticien Abercrombie, par exemple, a exprimé l'opinion que "most people seem to be able to say, without much difficulty, how many syllables are contained in a word or utterance; and, with perhaps somewhat more difficulty, to say where each syllable begins and ends" (1967, p. 34)⁸. En réalité, il semble que cette affirmation soit un peu trop catégorique car il existe de nombreux cas où les locuteurs sont tout à fait sûrs de la répartition exacte des syllabes. On n'arrivera jamais à convaincre un francophone, par exemple, que des formes comme *Marie*, *Linda* et *Albert* puissent se syllabifier autrement que *Ma\$rie*, *Lin\$da* et *Al\$b bert*.

Par contre, il existe aussi de nombreux cas où, comme le souligne Abercrombie, les locuteurs ne paraissent pas être conscients de la position exacte de \$, et il semble bien que *sc* constitue un de ces cas dubitatifs (pourvu qu'il s'agisse d'une langue où ce groupe se retrouve en

8. De même, Pulgram prétend que "if [the layman] can tell with some assurance how many syllables there are in an utterance, he cannot, if put to it, say always exactly between what neighboring sounds he would place a syllable boundary, nor would all speakers agree on this boundary (except perhaps in accordance with rules of orthographic division that they learned in school...)" (1970, p. 12).

début de mot, évidemment). Ceci relève probablement du fait que \$sC (<#sC) et s\$C (<s\$C) coexistent sans difficulté, par exemple *cass(e)\$croûte* et *ca\$\$scrute* en français, *mous(e)\$trap* et *toe\$\$strap* en anglais.

Quoi qu'il en soit, Abercrombie souligne qu'en anglais, par exemple, "syllable division...does not by any means always go according to the etymology" (1967, p. 78). Parmi les exemples qu'il présente à l'appui de cette observation, on retrouve, d'une part, des formes comme *teas\$poon* (<tea#s\$poon) et *hemis\$sphere* (<hemi+\$sphere) et, d'autre part, *mi\$\$take* (<mis+\$take). À mon avis, on trouverait difficilement de meilleurs arguments en faveur de ce qu'on pourrait qualifier d'indétermination syllabique ou encore de bisyllabification.

En français, lorsqu'on demande aux locuteurs de syllabifier des mots comme *aspic*, *Boston* et *risqué*, la première réaction est généralement de faire *as\$pic*, *Bos\$ton* et *ris\$qué*. Il semble bien, cependant, que ceci soit en grande partie imputable aux conventions orthographiques de division de mot car si on leur propose les syllabifications /a\$spik/, /bɔ\$stɔ/ et /ri\$ske/, ils les acceptent généralement sans hésitation. Ce genre de bisyllabification se retrouve d'ailleurs dans l'orthographe même puisque la séquence /ks/ (x) peut soit apparaître en début de syllabe, par exemple *fi-xer*, ou bien se faire couper en deux, par exemple *ac-ident*, et cela sans que personne semble trouver l'un ou l'autre préférable ou plus naturel. Enfin, même lorsque la séquence sC est suivie d'un ou deux segments nonsyllabiques, on n'éprouve aucune difficulté à la si-

tuer en début de syllabe, par exemple *in\$crire*, *in\$tr[$\ddot{w}$]ire*, *con\$sp[$\ddot{w}$]er*.

Il me paraît donc évident que certains groupes consonantiques internes peuvent se syllabifier de plus d'une façon. Pour tenter de les identifier et de les isoler de ceux qui n'admettent qu'une seule syllabification, tout semble indiquer qu'il soit beaucoup plus rentable de fixer son attention sur ce que les locuteurs *rejettent*, par exemple *e\$pression* ou *exp\$ression*, plutôt que sur ce qu'ils *acceptent*, par exemple *e[k]\$[s]-pression* ou *ex\$pression*.

Ainsi, à cause du fait que les locuteurs soient si catégoriques et prompts à identifier les groupes qu'ils considèrent comme inadmissibles, on peut habituellement déduire qu'il existe plus d'une syllabification possible lorsqu'ils manifestent quelque hésitation ou indécision. À l'aide de l'anglais et du français, on peut donc tenter d'utiliser ces indications afin de déterminer s'il existe des contraintes universelles sur la bisyllabification qu'on pourrait incorporer à la règle B.

Puisque le français admet beaucoup plus de groupes initiaux que l'anglais, en partie à cause de la chute de /ə/ en syllabe initiale, par exemple *p(e)tit*, *s(e)rin*, *v(e)nir*, on devrait s'attendre à y trouver plus de cas d'indétermination syllabique en position médiane. Ainsi, tandis que la règle B devra obligatoirement agir sur l'output de la règle A pour changer des formes anglaises comme *ca\$psule* et *a\$ccident* à *cap\$sule* et

*ac\$cident*⁹, l'existence de *#ps* et *#ks* en français devrait empêcher la règle B de s'appliquer à des formes équivalentes. Tel n'est pas le cas, cependant. Les locuteurs autochtones du français trouvent des démarcations comme *cap\$sule* et *ac\$cident* parfaitement acceptables et, de ce fait, il paraît évident que des groupes comme ceux-là se comportent exactement comme les séquences *sc* en ce qui a trait à la bisyllabification.

En revanche, même si des formes comme *pro\$gression*, *du\$plex* et *champ\$[y]on* contiennent des groupes consonantiques qui se retrouvent en début de mot dans les deux langues, on ne peut absolument pas déplacer la frontière syllabique vers la droite. Les locuteurs de chaque langue rejettent catégoriquement les délimitations **prog\$ression*, **dup\$lex*, et **champ\$[y]on*.

Bref, si on examine les différents types de groupes consonantiques qui peuvent subir une disjonction facultative en position médiane, on se rend compte qu'ils sont tous sujets à ce processus (pourvu qu'ils existent en début de mot, évidemment) *sauf* s'il s'agit d'une séquence composée d'une occlusive suivie d'une liquide ou d'un glide. Tout ceci nous force donc à reformuler la règle de déplacement de frontière syllabique:

Règle B (révisée)

DÉPLACEMENT DE FRONTIÈRE SYLLABIQUE

-
9. Bien que *#ps* et *#ks* soient sans contredit inadmissibles en anglais, il semble que *#ts* soit permis en dépit du fait qu'il existe très peu de mots de ce genre. Par conséquent, les locuteurs n'hésitent pas à syllabifier des mots comme *patsy* en *\$ts* plutôt qu'en *t\$ts*.

Si l'output de la règle A crée un groupe consonantique interne qui est:

1) *inadmissible* en début de mot, \$ se déplace obligatoirement vers la droite jusqu'à ce qu'il atteigne un groupe qui soit permis;

2) *admissible* en début de mot, \$ se déplace facultativement vers la droite jusqu'à la dernière consonne du groupe ou jusqu'à la dernière occlusive si celle-ci est suivie d'une liquide ou d'un glide¹⁰.

Cette règle itérative peut se formuler comme suit:

(1) \$ C C₁ [+syl]
 1 2 3 4 → 2 1 3 4
 condition: \$ 2 3 ≠ # 2 3

10. Tout semble indiquer que la partie facultative de cette règle peut être influencée par des facteurs d'ordre morphologique. Par exemple, Fujimura et Lovins (1982) rapportent une étude de Davidsen-Nielsen (1974) qui démontre que lorsqu'il s'agit de syllabifier des séquences internes du type VsC(G)V (où G représente une semi-voyelle ou une liquide), les anglophones optent presque toujours pour V\$sC(G)V au lieu de Vs\$C(G)V lorsqu'il n'y a pas de frontière morphologique après le /s/, par exemple *disturb*, *expect*, *sustain*. Par contre, on s'est aperçu que "in the cases where there was considerable nonuniformity in the categorization, across speakers, or general agreement on a [Vs\$C(G)V] syllabification, it was always the case that /s/ represented the end of a morphological prefix (though not vice versa)" (Fujimura et Lovins, 1982, p. 16), par exemple *discourteous*, *miscalculate*, *disclaim*. En réalité, ceci relève d'un problème plus général, à savoir si toutes les frontières morphologiques entraînent automatiquement la présence d'une frontière syllabique comme le font les frontières de mot (voir la note 4). Si c'était le cas, il faudrait déterminer si les syllabifications qui ne correspondent pas à ce que prédisent les règles A et B-(1), par exemple *non\$agressif* et *compar\$able* en français, *dis\$entangle* et *feel\$ing* en anglais, en subiraient toujours l'application après coup, comme ce semble être le cas pour les formes ci-dessus. Certains \$ se feraient aussi effacer automatiquement quand ils ne renfermeraient aucun noyau syllabique, par exemple *hat\$s* (<*hat+s*>) en anglais.

(2) \$ C C₁ [+syl]

1 2 3 4 → 2 1 3 4

conditions: a. \$ 2 3 = # 2 3

b. 2 3 ≠ 0 L,G

Voici quelques exemples qui démontrent bien l'action combinée des règles A et B:

FRANÇAIS

	<i>exprime</i>	<i>ferm(e)ra</i>	<i>construire</i>
Règle A	e\$xprime	fe\$rm(e)ra	con\$struire
Règle B-(1)	e[k]\$[s]prime	fer\$m(e)ra	---
Règle B-(1)	---	ferm(e)\$ra	---
Règle B-(2)	ex\$prime	---	cons\$struire
	e[k]\$[s]prime ~	ferm(e)\$ra	con\$struire ~
	ex\$prime		cons\$struire

ANGLAIS

	<i>parsnip</i>	<i>paltry</i>	<i>corkscrew</i>
Règle A	pa\$rsnip	pa\$ltry	co\$rkscREW
Règle B-(1)	par\$snip	pal\$try	cor\$kscrew
Règle B-(1)	---	---	cork\$scREW
Règle B-(2)	pars\$nip	---	corks\$crew
	par\$snip ~	pal\$try	cork\$scREW ~
	pars\$nip		corks\$crew

7. Les groupes consonantiques virtuels

Comme on vient de le voir, la syllabification des séquences consonantiques internes se fait exclusivement selon les normes qui prévalent en début de mot: si un groupe est permis en initiale, il le sera aussi en position médiane (bien qu'il puisse être sujet à la règle B-(2), tandis que si un groupe est inadmissible après #, il devra subir l'application de B-(1). Autrement dit, lorsqu'on veut vérifier si une suite consonantique interne est permise ou non, il faut se référer automatiquement à ce qui se passe en début de mot conformément à la condition qui se rattache à la règle B-(1).

Il arrive très souvent, cependant, qu'une langue possède des groupes consonantiques internes qui n'existent pas en initiale, du moins lorsqu'on se reporte aux dictionnaires usuels. En anglais, par exemple, des formes comme les suivantes contiennent toutes des séquences de consonnes qui sont inexistantes en initiale dans la langue courante:

sev(e)ral	hypnosis
lov(e)ly	Ogden
o[z]lo	hackneyed
l[z]rael	husband
Ashley	acme
fishwife	advance
Cashman	admit
ashcan	hamster
Ashton	after
harshness	pancreas

Si on demande aux locuteurs autochtones de syllabifier ces différentes formes, on se rend compte qu'il s'établit une distinction fondamentale entre les deux groupes: tandis que les formes de gauche peuvent toutes se délimiter en \$CC (quitte à subir l'effet subséquent de B-(2)), celles de droite doivent obligatoirement se diviser en C\$C. Or même si, comme on l'a mentionné, le *colloquial English* ne possède pas de mots qui commencent par de telles séquences, on peut quand même vérifier à quoi tient cette différence systématique en position médiane en examinant comment on assimile des formes étrangères - en l'occurrence, des noms propres - qui ont ces mêmes séquences consonantiques en initiale.

Or une telle expérience révèle clairement que lorsque de telles formes commencent par un groupe consonantique qui se trouve dans la série de gauche, il ne se produit aucun changement en début de mot tandis que lorsqu'elles ont une séquence de consonnes initiales comme celles du groupe de droite, elles s'avèrent imprononçables et doivent par conséquent subir une resyllabification au moyen d'une voyelle soit prothétique, soit épen-thétique¹¹. Voici donc des exemples qui correspondent exactement aux divers groupes consonantiques des deux séries ci-dessus:

\$Vranckx

P[ə]\$nompənh

-
11. Pour Clements et Keyser (1981, p. 19), ce genre de voyelle n'est pas un *full schwa* mais un *short, voiceless schwa*, c'est-à-dire [ə̥]. Je suis sûr que les phonéticiens seront tous très intéressés d'apprendre la découverte de ce nouveau type de segment. Pour les phonologues, ils ont une nouvelle tout aussi étonnante, à savoir que les consonnes de certains groupes peuvent être *extrasyllabiques*, c'est-à-dire sans appartenance à aucune syllabe. Je ne saurais vraiment pas par où commencer pour tenter de réfuter de tels propos.

\$Vladimir	G[ə]\$dansk
\$Zlotnick	K[ə]\$nievel
\$Zryl	Z[ə]\$bigniew
\$Schlesinger	K(h)[ə]\$mer Rouge
\$Schwartz	D[ə]\$vorak
\$Schmidt	D[ə]\$mitri
\$Shkarofsky	M[ə]\$sislav
\$Shtull	F[ə]\$torek
\$Schneider	[ə]N\$k(h)rumah

Bref, le fait qu'une langue ne possède pas tel ou tel groupe consonantique en début de mot ne signifie pas pour autant que ceux-ci soient inadmissibles en début de syllabe car, comme le soulignent Clements et Keyser, "non occurring onsets represent accidental, rather than systematic gaps" (1981, p. 28). Ceci revient à dire qu'en dehors des groupes admissibles *réels*, chaque langue a des séquences *virtuelles*. Le fait qu'elles ne se réalisent pas en début de mot n'est que pur hasard. Comme je l'ai démontré ci-dessus, il est assez facile de les déceler et de les séparer des groupes inexistants qui sont vraiment intolérables.

8. Le modèle de Pulgram

Un des aspects les plus curieux des analyses de Hooper (1972), Kahn (1976) et Kiparsky (1979) réside dans le fait qu'ils ne font absolument aucune allusion aux recherches détaillées de Pulgram (1970) sur la structure syllabique. Pourtant, son modèle universel de démarcation syllabi-

que renferme des aspects qui sont drôlement semblables à certains éléments que l'on retrouve dans tous les systèmes qui ont été exposés ci-dessus, c'est-à-dire ceux qui se situent dans le cadre de la phonologie générative. D'une certaine façon, il ressemble tout particulièrement au modèle que j'ai proposé dans 5, mais cela ne l'empêche pas de comporter une faille majeure qui semble être tout à fait irrémédiable.

Tout d'abord, les deux modèles ont en commun le fait d'être les seuls à contenir un mécanisme de déplacement de \$ en plus d'une règle d'insertion. Pulgram commence donc par établir un principe de *maximal open syllability* qui équivaut presque exactement au principe I énoncé plus tôt. Il propose alors "that a syllable boundary occurs after every vowel, that is, that all syllables are open" (1970, p. 48). C'est, à toutes fins utiles, la règle A formulée dans 5. Les exemples qu'il choisit pour illustrer cette règle sont les mots anglais *e\$sta\$blish*, *fee\$ling* et *fi\$lling*.

Là où le système de Pulgram défaille, cependant, c'est dans sa dépendance de l'hypothèse selon laquelle "the criteria for syllabation in the interior...are identical with those...at the terminals of the word", c'est-à-dire que "any syllable boundary in any part of the utterance must obey the constraints that prevail in the language under scrutiny at the word boundary" (1970, p. 46). Si on applique ce principe aux formes citées ci-dessus, on voit que *est*[æ]*blish* et *f*[i]*lling* subissent chacun un déplacement de \$ parce que les voyelles [æ] et [i] ne se rencontrent jamais en fin de mot en anglais. On se retrouve donc avec les divisions syllabiques *e\$stab\$lish* et *fill\$ing* tandis que le mot *fee\$ling* ne change

pas, vu que [i:] (ee) existe en fin de mot.

Je ne crois pas qu'il soit très difficile de convaincre qui que ce soit que les conséquences de cette proposition de Pulgram sont tout à fait déraisonnables, pour ne pas dire absurdes¹². Je considère la règle A, celle qui syllabifie #(C)V(C)V(C)# en #(C)V\$(C)V(C)#, comme universelle et inviolable (mais voir la note 10), et on a peine à s'imaginer comment il est parvenu à se convaincre du fait qu'il puisse exister des différences de syllabification du genre *ba\$con/beck\$on*, *poo\$ling/pull\$ing*, *roo\$ster/mas\$ter*, *ta\$king/tack\$ing*, etc. Si jamais on cherchait une preuve absolue de l'insignifiance totale de la rime, fût-elle vocalique ou consonantique, dans la détermination des coupures syllabiques, c'est ici qu'il faudrait s'arrêter. Seule l'initiale, comme on l'a vu, joue un rôle dans la démarcation interne des syllabes.

Un autre exemple des difficultés qu'entraîne la conviction fautive selon laquelle les contraintes de fin de mot entrent en ligne de compte dans la délimitation syllabique interne nous provient d'une forme comme *transcribir* en espagnol. Étant donné qu'on ne peut avoir ni *tra\$nscribir* ni *tran\$scribir* parce que *#nscri* et *#scri* sont inadmissibles, Pulgram se voit dans l'obligation d'acquiescer à *trans\$scribir* même si cela enfreint la contrainte qui existe contre *ns#* en espagnol. Pour parer à ce genre

12. Voici comment il énonce sa règle: "If a syllable cannot be kept open because its vowel does not occur in word-final position, then as many consonants as necessary - but no more - to provide the syllable with a permissible coda, thereby removing the vowel from the syllable-final position, must be detached from the onset of the next syllable and transferred to the preceding syllable" (1970, p. 48).

de problème, il doit formuler une condition à l'effet que "if the necessary transfer from syllable-initial to syllable-final position leads to an inadmissible syllable-final group of consonants, then the burden of irregularity must be borne by the coda rather than the following onset" (1970, p. 51). Évidemment, si on n'accorde aucune importance à ce qui se passe en fin de mot, ce genre de problème ne se présente jamais.

9. La syllabification en malayalam

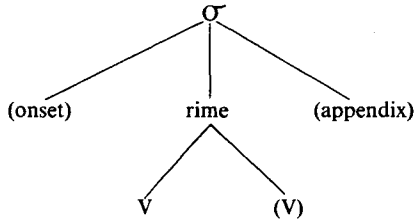
Récemment, Mohanan (1982) a tenté de démontrer qu'en malayalam, une langue dravidienne, il n'existe pas de coda. Une des conséquences majeures d'une pareille situation est évidemment l'absence totale de syllabes fermées à l'intérieur des mots. Ainsi, il semblerait, par exemple, que "when asked to syllabify the words *kampi* 'metal rod', and *kaappi* 'coffee', native speakers of Malayalam break them up as *ka-mpi* and *kaa-ppi*" (Mohan, 1982, p. 101).

Il est bien évident que si un tel découpage syllabique s'avérait juste, on ne pourrait continuer à prétendre que la règle B est universelle puisque des suites consonantiques comme /mp/ et /pp/ ne se retrouvent pas en début de mot en malayalam. Comme l'affirme clairement Mohanan, "a consequence of the assumption that Malayalam has no codas is that all intervocalic consonant sequences...are analyzed as onsets: *a-rkan*, *ka-mpi* and *sa-mskaa-rām* 'culture'. Now, clusters like *r^k*, *mp*, and *msk* do not occur word initially, and therefore, it is necessary to stipulate that only a subset of allowable onsets can occur as word initial onsets" (1982, p. 111).

Un des arguments principaux de Mohanan à l'effet que le malayalam ne contient pas de syllabes fermées à l'intérieur des mots repose sur un certain *secret code language* qui consiste à insérer /pa/ à certains endroits déterminés dans chaque mot. Ainsi, des noms propres comme /kaṇcan/, /indīra/ et /susmiṭa/ deviennent respectivement /pakapaṇcan/, /payipaṇdipāra/, et /pasupasmipaṭa/ dans cette langue.

En supposant l'existence des syllabifications /kaṇcan/, /iṇdiṭra/ et /suṣmiṭa/, on arrive à formuler une règle très simple, à savoir qu'il faut insérer /pa/ au début de chaque syllabe. Par contre, les divisions syllabiques plus conventionnelles /kaṇcan/, /iṇdiṭra/ et /suṣmiṭa/ nous forcent à complexifier l'énoncé de la règle puisqu'il faut alors stipuler que l'insertion de /pa/ doit s'effectuer en début de mot et après chaque voyelle sauf la dernière.

Pour Mohanan, cette dernière formulation est "unnecessarily complicated" (1982, p. 104), et elle sert à démontrer clairement selon lui la justesse et la vraisemblance de son hypothèse. Toutefois, il se trouve que la simplification indéniable qui se produit à ce niveau de l'analyse entraîne une complexification beaucoup plus sérieuse ailleurs. Ainsi, "the assumption that Malayalam has no codas (c'est-à-dire, C elements in the rime)" (1982, p. 102) le force à affirmer que dans une forme comme /kampam/ *fascination*, par exemple, non seulement le premier /m/ fait partie de la deuxième syllabe (/kaṣmpam/), mais le /m/ final se rattache à un appendice. Autrement dit, la configuration syllabique caractéristique du malayalam serait:



Le recours de Mohanan à cet artifice douteux qu'est l'appendice syllabique pour empêcher un découpage aussi simple et naturel que celui qui donnerait /kam\$ɸam/, où les deux /m/ sont tout bonnement des codas, m'apparaît comme une complication qui n'a pas vraiment sa raison d'être.

Une des indications les plus sûres de l'in vraisemblance foncière de l'hypothèse de Mohanan provient des emprunts. Passe encore qu'on se voie obligé dans le cadre de son système de grouper des séquences consonantiques internes comme /tk/ et /bd/, par exemple /su\$tkɛzə/ *valise* (de l'anglais), /sə\$bdam/ *son* (du sanscrit), et ce en dépit du fait qu'elles ne se retrouvent pas en début de mot. Après tout, Mohanan lui-même ne nous propose-t-il pas d'agréer des séquences syllabiques internes aussi suspects que V\$rk, V\$msk, V\$pp, etc.

Comme l'a démontré Tremblay (1982), cependant, dans des emprunts de l'anglais comme *extra* et *mixture* où le malayalam doit syllabifier des groupes internes complexes comme /kstr/ et /ksty/, on ne peut absolument pas prétendre que les consonnes se tassent toutes au début de la deuxième syllabe car, comme l'indiquent les prononciations /egstra/ et /migstyurə/, le /k/ de l'anglais se voise à /g/ en malayalam. Autrement dit, "le voisement indique que le segment *k* est rattaché au coda" (Tremblay, 1982, p.

21) car il serait évidemment impossible que les séquences $Vk\$str$ et $Vk\$sty$ deviennent $*V\$gstr$ et $*V\$gsty$ en malayalam.

Enfin, bien que mon ignorance du malayalam m'empêche malheureusement de me livrer à une réfutation plus complète et plus systématique de l'hypothèse de Mohanan, je crois avoir réussi à semer un certain doute sur le bien-fondé de celle-ci. Je crois qu'on devrait se méfier tout particulièrement de son assertion selon laquelle les locuteurs autochtones de cette langue découpent spontanément des formes comme $/kaappi/$ *café* et $/ku\ddot{t}ti/$ *enfant* en $/kaa\$ppi/$ et $/ku\$\ddot{t}ti/$. Il me paraît impossible pour qui que ce soit, en malayalam ou en tout autre langue, de prononcer de telles séquences en début de syllabe. Or si on est d'avis que la syllabification fait partie de la compétence phonologique réelle, effective et concrète de tout locuteur, et que par conséquent on n'a pas le droit de postuler l'existence de groupes consonantiques imprononçables, l'hypothèse de Mohanan pose des problèmes qui me semblent insurmontables.

10. Conclusion

De façon générale, on peut dire que les modèles antérieurs de syllabification souffrent dans l'ensemble de trois faiblesses générales. La première, que l'on retrouve dans tous les systèmes sauf dans celui de Pulgram, est d'avoir essayé de tout régler par la simple insertion de \$ car ceci semble inévitablement donner lieu à des mécanismes qui ne peuvent s'appliquer de façon universelle. De la même manière, l'insistance sur le fait qu'il ne puisse exister plus d'un moyen dans chaque langue de

syllabifier divers groupes consonantiques paraît avoir nui énormément aux tentatives des générativistes d'en arriver à un modèle à tout usage.

Enfin, un troisième défaut qui se retrouve tout particulièrement chez Kahn et Pulgram provient du postulat erroné que les contraintes segmentales qui se retrouvent en fin de mot doivent aussi exister en position médiane. Par le mécanisme de déplacement de \$, le concept de bisyllabification, et l'hypothèse que la démarcation des groupes consonantiques internes dépend uniquement de ce qui est permis en début de mot, je crois avoir développé un mécanisme de syllabification qui puisse s'appliquer à n'importe quelle langue.

Marc Picard

Université McGill

Université du Québec à Trois-Rivières

RÉFÉRENCES

- ABERCROMBIE, D. (1967) *Elements of General Phonetics*, Edinburg University Press.
- CLEMENTS, G. et S.J. KEYSER (1981) "A three-tiered theory of the syllable" *Center for Cognitive Science*, MIT.
- DAVIDSEN-NIELSEN, N. (1974) "Syllabification in English words with medial *sp*, *st*, *sk*", *Journal of Phonetics*, vol. 2, p. 15-45.
- DELL, F. (1973) *Les règles et les sons*, Hermann.
- FUJIMURA, O. et J. LOVINS (1982) "Syllables as concatenative phonetic units", *Indiana University Linguistics Club*.
- HARMS, R. (1968) *Introduction to Phonological Theory*, Prentice-Hall.
- HOOPER, J. (1972) "The syllable in phonological theory", *Language*, vol. 48, p. 525-540.
- HYMAN, L. (1975) *Phonology: Theory and Analysis*, Holt, Rinehart and Winston.
- KAHN, D. (1976) "Syllable-based generalizations in English phonology", *Indiana University Linguistics Club*.
- KIPARSKY, P. (1979) "Metrical structure assignment is cyclic", *Linguistic Inquiry*, vol. 10, p. 421-441.
- KIPARSKY, P. (1981) "Remarks on the metrical structure of the syllable", *Phonologica 1980*, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.
- LIBERMAN, M et A. PRINCE (1977) "On stress and linguistic rhythm", *Linguistic Inquiry*, vol. 8, p. 249-336.
- LOWENSTAMM, J. (1981) "On the maximal cluster approach to syllable structure", *Linguistic Inquiry*, vol. 12, p. 575-604.
- MOHANAN, K.P. (1982) "Lexical phonology", *Indiana University Linguistics Club*.
- O'CONNOR, J.D. (1973) *Phonetics*, Penguin Books.
- PULGRAM, E. (1970) *Syllable, Word, Nexus, Cursus*, Mouton.
- TREMBLAY, R. (1982) "Structure profonde de la syllabe et contraintes sur le coda: des cas d'emprunt en malayalam" (inédit).